

après-midi, leur expliquer un peu le phénomène qui s'est produit. Je dois beaucoup à un petit livre intéressant récemment publié du nom de *The Elite in the Welfare State* (L'élite dans l'État providence). Ce livre a beaucoup à dire au sujet de la situation politique actuelle au Canada. Plus nous évoluons vers l'État providence et moins nous nous entendons sur qui compose l'élite de cet État.

J'aimerais en citer un extrait...

M. Winch: Quel en est l'auteur?

M. Johnston: C'est Piet Thoenes, sociologue hollandais. On peut obtenir le livre à la Bibliothèque du Parlement. Je cite:

C'est une caractéristique de l'élite que sa supériorité lui impose une tâche. Droit ou devoir, cette tâche consiste notamment à orienter le sort d'autrui. En l'acceptant, chaque élite accepte un certain fardeau. Aussi, le choix de l'autorité qui portera son fardeau détermine son caractère.

Cependant, une élite ne se considère pas nécessairement comptable à ses sujets présents ou futurs. En fait, ce n'est pas d'eux qu'elle tient son mandat,...

A mon sens, cette allégation est applicable au Nouveau parti démocratique à qui l'ensemble des Canadiens n'a jamais confié un mandat national.

M. Scott (Danforth): Ni à votre parti.

M. Johnston: Je ne m'en plains pas. Je continue à citer:

...toutefois, cela ne veut pas dire qu'elle n'ait aucune sorte de responsabilité, mais simplement que l'élite cherche à recevoir la sienne de quelque autre source, d'où elle croit tenir son mandat. Elle justifiera donc ses actes en invoquant une idée, un message divin ou une loi scientifique—de biologie, de psychologie, d'économie ou de sociologie—ou même un système groupant un certain nombre de ces éléments.

C'est l'une des raisons, monsieur l'Orateur, pour lesquelles nous avons eu tant d'allusions à l'histoire et qu'à l'ouverture du présent débat le porte-parole du Nouveau parti démocratique a parlé dans le tournant de l'histoire qu'il avait espéré, peut-être à tort, d'après lui. Il importe de bien envelopper le débat d'allusions historiques. Je poursuis la citation:

En fait, cela signifie que l'élite tente de faire approuver ses idées par une autorité ecclésiastique ou scientifique, qui existe déjà ou qui a été créée par l'élite elle-même.

De quelles sources, de quelles impulsions divines ou de quelles lois scientifiques certains groupes ont-ils pu s'inspirer pour prétendre constituer l'élite? Certaines élites croient détenir leurs pouvoirs d'une autorité supérieure, du Très-Haut, mais

le sociologue constate que les pouvoirs d'une élite ne viennent jamais du ciel. Son existence comme groupe a toujours résulté d'une situation sociale concrète.

L'auteur ajoute plus loin:

En général, la formation d'une élite n'est pas facile. Il est toujours flatteur, il est vrai, de se sentir membre d'une classe supérieure. En revanche, le fait de s'isoler de la masse et de risquer de ne pas bien accomplir sa tâche exige des membres d'une élite une dose exceptionnelle de courage ou, si l'on préfère, de fierté.

J'aimerais citer un autre bref passage.

Si un groupe se constitue en élite dans des conditions favorables, il aura besoin en général d'une source d'inspiration différente. Plus la reconnaissance d'une élite pose de difficultés, plus les titres et l'inspiration de cette élite doivent être irréfutables. Plus le caractère d'une élite est révolutionnaire (en raison des exigences de la situation), plus cette élite tentera de faire de son message quelque chose d'inévitable, d'absolu et d'incontestable. Dans une situation de ce genre, le groupe en vient facilement à conférer à son message le caractère d'une révélation.

On peut désigner, je suppose, le rapport Hall comme la révélation. On a traité ce rapport comme un décret divin devant être accepté sans discussion et appliqué en entier par le gouvernement actuel sans aucune modification. Ce qui m'étonne le plus dans tout cela, monsieur l'Orateur, c'est que le gouvernement permet toujours d'être placé dans une situation où il semble faire mentir sa prétention d'être l'élite d'un État paternaliste. Il a semblé vouloir abandonner son rôle au Nouveau parti démocratique sans motif sérieux.

Le livre dont je cite un passage contient une phrase qui a trait au gouvernement; je cite:

D'autre part, un groupe qui se trouve stimulé par des circonstances changeantes peut agir plus calmement.

A mon sens, le gouvernement a été sage de décider de remettre à un an plus tard l'entrée en vigueur du régime d'assurance frais médicaux. D'après moi, il aurait pu agir plus calmement et retarder également l'étude de la mesure. Il n'y a vraiment aucune bonne raison pour laquelle nous devrions en discuter actuellement. Le gouvernement est au pouvoir et il a reçu une sorte de mandat des Canadiens. Mais il ne devrait pas toujours se mettre dans une situation où il est acculé à prendre des mesures inspirées par la panique, craignant de perdre cette position spéciale.